|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | | dOCUMENT DE SYNTHÈSE DE CANDIDATURE |
| DATE : xx/xx/xxxx |
| DE LA PART DE: | Nom de l’éditeur du document (à compléter) | |
| CONCERNE: | Nom du projet : P Block (178-180avenue de Vilvorde) | |

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’entreprise candidate | À compléter |
| Nouveau concessionnaire | Oui / Non |
| Localisation | Avant-Port rive droite : 178-180 av. de Vilvorde |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Chapitres |  | Auto-appréciation par l’entreprise candidate |
| 1 | Utilisation de la voie d’eau : détails en page 2 | 🟢🟠🔴 |
| 2 | Création d’emplois : détails en page 3 | 🟢🟠🔴 |
| 3 | Démarche de transition économique : détails en page 4 | 🟢🟠🔴 |
| 4 | Intégration urbaine conformément aux dispositions du Plan Canal et du BKP : détails en page 5 | 🟢🟠🔴 |
| 5 | Robustesse économique et financière du projet : détails en page 6 | 🟢🟠🔴 |
| 6 | Flux de marchandises d’entrée et de sortie, leur répartition modale et le caractère urbain de la logistique : détails en page 7 | 🟢🟠🔴 |
| 7 | Gestion des eaux (pluviales et usées) : détails en page 8 | 🟢🟠🔴 |
| 8 | Contribution du projet au développement durable de la Région : détails en page 9 | 🟢🟠🔴 |
| 9 | Historique client : détails en page 10 | 🟢🟠🔴 |

|  |  |
| --- | --- |
| **1** | 1. Utilisation de la voie d’eau [[1]](#footnote-1) |

Faites une synthèse, en 1 page A4, des éléments probants de votre projet en lien avec l’utilisation de la voie d’eau du Port de Bruxelles, que ce soit de manière directe (sans intermédiaire) ou indirecte (par l’intermédiaire d’un des acteurs de voie d’eau du port : Terminal à conteneur par exemple). Vous devez développer ce point plus en détail dans votre dossier de candidature par ailleurs.

1. Voie d’eau en direct :

a)

b)

c)

…

1. Voie d’eau en indirect :

a)

b)

c)

…

|  |  |
| --- | --- |
| **2** | **Emploi [[2]](#footnote-2)** |

Faites une synthèse, en 1 page A4, des éléments probants de votre projet en lien avec le développement de l’emploi au Port de Bruxelles, que ce soit des emplois directs ou indirects. Vous devez développer ce point plus en détail dans votre dossier de candidature par ailleurs.

Quelques éléments à titre indicatif :

* Nombre d’emplois prévus (proposés) : …
* Type d’emploi prévu : …% ouvriers …% employés
* Pourcentage d’emplois bruxellois : …%
* Évaluation du nombre d’emplois indirects : …
* …

|  |  |
| --- | --- |
| **3** | **Démarche de transition économique [[3]](#footnote-3)** |

Faites une synthèse, en 1 page A4, des éléments probants de votre projet en matière de transition économique au Port de Bruxelles, que ce soit de manière directe ou indirecte (vos clients ou vos fournisseurs). Vous devez développer ce point plus en détail dans votre dossier de candidature par ailleurs.

Quelques éléments à titre indicatif :

* Certifications obtenues (CO2 neutral, Ecodynamique, plan de décarbonation, Bream, FORS, Be Circular, Good Food, …)
* Certifications en cours de processus d’obtention : …
* Certifications ou démarche environnementale prévues prochainement : …
* Type d’énergie utilisé pour les activités logistiques : combustible fossile / électricité / CNG / autre (préciser) : (en pourcentage) …
* Plans de durablilisation des activités (électrification des engins, révision des process ou des produits utilisés, …)
* Lien avec la logistique urbaine durable (utilisation de la voie d’eau/rail/vélo-cargo pour approvisionnement de Bxl ou l’évacuation de ses résidus de consommation, développement de solutions innovantes ou durables en termes de transport et/ou de logistique, …) : …
* Stimulation de la chaîne de valeur locale (partenaires économiques et fournisseurs locaux) : …
* En quoi le projet contribue à la transition de l’économie bruxelloise vers une économie circulaire telle qu’elle est définie sur le site : <https://www.circulareconomy.brussels/a-propos/leconomie-circulaire/> : …
* Le projet s’inscrit dans une démarche Good Food (consommation de produits locaux et de saison, alternatives aux protéines animales et d’aliments produits dans le respect de l’environnement, minimisation du gaspillage alimentaire : oui / non
* Bénéfices environnementaux majeurs (ex : évitement d’extraction de ressources primaires, revalorisation de matières, …) : …
* …

|  |  |
| --- | --- |
| **4** | **Intégration urbaine conformément aux dispositions du Plan Canal et du BKP [[4]](#footnote-4)** |

Faites une synthèse, en 1 page A4, des éléments probants de votre projet qui rejoignent et contribuent à l’intégration urbaine de votre projet au sein du Port de Bruxelles. Vous devez développer ce point plus en détail dans votre dossier de candidature par ailleurs.

<https://canal.brussels/fr/plan-canal>

<https://perspective.brussels/fr/projets/territoire-du-canal/beeldkwaliteitsplan>

|  |  |
| --- | --- |
| **5** | **Robustesse économique et financière du projet et de l’entreprise[[5]](#footnote-5)** |

Faites une synthèse, en 1 page A4, des éléments probants qui démontrent la robustesse économique de votre projet et de votre entreprise. Vous devez développer ce point plus en détail dans votre dossier de candidature par ailleurs.

Quelques éléments à titre indicatif :

1. Le projet

* Business plan du projet à X ans : les KPI financiers clés
* Compte de résultats prévisionnels présentés : les KPI financiers clés
* …

1. L’entreprise

* Business plan de l’entreprise à X ans : les KPI financiers clés
* Publication des comptes annuels : oui / non
* Compte de résultats prévisionnels de l’entreprise : les KPI financiers clés
* Bilans des 3 dernières années : les KPI financiers clés
* …

|  |  |
| --- | --- |
| **6** | **Flux de marchandises d’entrée et de sortie, leur répartition modale et le caractère urbain de la logistique [[6]](#footnote-6)** |

Faites une synthèse, en 1 page A4, des éléments probants de votre projet en matière de flux de marchandises, leur répartition modale et le caractère urbain de votre logistique, que vous les gériez de manière directe ou indirecte. Vous devez développer ce point plus en détail dans votre dossier de candidature par ailleurs.

Quelques éléments à titre indicatif :

* Modes utilisés : route / eau / rail / autre (préciser)
* Type de véhicules utilisés : camion / camionnette / voiture / vélo-cargo
* Mode de déplacement du personnel : voiture, vélo, transports en commun
* Flux logistiques entrants en provenance de Bruxelles (en pourcentage) : …
* Flux logistiques entrants en provenance d’une autre région belge (en pourcentage) …
* Flux logistiques entrants en provenance de l’étranger (en pourcentage) : …
* Flux logistiques sortants à destination de Bruxelles (en pourcentage) : …
* Flux logistiques sortants à destination d’une autre région belge (en pourcentage) : …
* Flux logistiques sortants à destination de l’étranger (en pourcentage) : …
* Répartition modale des flux entrants : route / eau / rail / autre (préciser) % :
* Répartition modale des flux sortants : route / eau / rail / autre (préciser) % :
* Précisions (clarification de la structure logistique, de l’existence de sous-traitants, …) : …

|  |  |
| --- | --- |
| **7** | **Gestion des eaux (pluviales et usées) et aménagement durable de la concession [[7]](#footnote-7)** |

Faites une synthèse, en 1 page A4, des éléments probants de votre projet qui démontrent une gestion des eaux et un aménagement durable de la concession au sein du Port de Bruxelles. Vous devez développer ce point plus en détail dans votre dossier de candidature par ailleurs.

Quelques éléments à titre indicatif :

* Construction neuve/rénovation lourde/rénovation légère : …
* Aménagement de parkings : …
* Aménagement parking vélos : …
* Bornes de recharges de véhicules (combien, quel type…) : …
* Connaissance de la qualité des sols : …
* Récupération/réutilisation des eaux pluviales : …
* Gestion des eaux usées : ...
* Prise et/ou rejet d’eau dans le canal : …
* Espace pour la récupération/gestion des déchets : …
* Aménagements espaces verts/végétalisation : …
* Aménagements en faveur de la biodiversité : …
* Installation de production d’énergie renouvelable sur site : …
* Permis nécessaires (urbanisme et/ou environnement) : …
* …

|  |  |
| --- | --- |
| **8** | **Contribution du projet au développement durable de la Région [[8]](#footnote-8)** |

Faites une synthèse, en 1 page A4, des éléments probants de votre projet qui démontrent votre contribution au développement durable de la région de Bruxelles-Capitale et du Port de Bruxelles, que ce soit de manière directe ou indirecte. Vous devez développer ce point plus en détail dans votre dossier de candidature par ailleurs.

Quelques éléments à titre indicatif :

* En quoi votre activité projetée est innovante au regard des secteurs d’activité et de la Région bruxelloise ?
* En quoi votre activité projetée est complémentaire et renforce le cluster portuaire et logistique de la zone ?
* En quoi votre activité projetée correspond-elle aux activités souhaitées par le Port ?
* …

|  |  |
| --- | --- |
| **9** | **Historique juridique – financier – comportemental [[9]](#footnote-9)** |

Faites une synthèse, en 1 page A4, des éléments clés de votre historique contractuel, juridique, commercial … avec le Port de Bruxelles, la région Bruxelles Capitale ou toute autre institution publique ou à caractère public. Vous pouvez développer ce point plus en détail dans votre dossier de candidature par ailleurs.

Quelques éléments à titre indicatif :

* Historique de vos relations contractuelles avec le Port de Bruxelles.
* Historique de vos relations contractuelles avec la Région de Bruxelles Capitale.
* ...

1. Pour information : le Port privilégiera les projets ayant recours un maximum à la voie d’eau, et en priorité ceux à haute valeur ajoutée (palette ou autre conditionnement plutôt que du vrac brut). La Règle de Bruxelles est utilisée pour comparer les marchandises transportées selon leur valeur ajoutée. [↑](#footnote-ref-1)
2. Pour Information : le Port privilégie les projets à haute valeur ajoutée en termes d’emploi. Le critère sera évalué en fonction du nombre d’ETP (équivalents temps plein). A nombre d’ETP égal, la priorité sera donnée aux :

   * Emplois peu qualifiés (spécificité portuaire)
   * Emplois transport et logistique (spécificité portuaire)
   * Retombées sur l’emploi bruxellois (stimulation de la chaîne de valeur locale càd le recours à des entreprises locales).

   [↑](#footnote-ref-2)
3. Pour Information : le Port donnera priorité aux acteurs économiques exemplaires sur le plan environnemental, càd ceux ayant un impact significatif sur au moins un des points suivants :

   * Utilisation rationnelle des ressources – recyclage, éco circulaire, …
   * Amélioration des impacts environnementaux
   * Adaptation au changement climatique (engagement sur un processus de décarbonation)

   [↑](#footnote-ref-3)
4. Pour Information : nous souhaitons aborder dans ce chapitre l’ensemble des éléments en lien avec la cohabitation harmonieuse entre les fonctions logement et les activités économiques. [↑](#footnote-ref-4)
5. Pour Information : le Port donnera priorité aux projets munis d’un business plan et de KPI financiers cohérents et réalistes (en particulier s’il s’agit d’une nouvelle activité). Pour les entreprises existantes, la priorité sera donnée aux projets émanant d’acteurs exemplaires sur le plan de leurs obligations de publication de comptes annuels. [↑](#footnote-ref-5)
6. Pour Information : le Port privilégiera les projets axés sur des activités comportant des fonctions transport et logistique en lien avec Bruxelles et sur les modes logistiques décarbonés ayant pour but une logistique urbaine durable (utilisation de la voie d’eau et/ou du rail pour l'approvisionnement de Bruxelles ou l’évacuation de ses résidus de consommation, développement de solutions innovantes ou durables en termes de transport et/ou de logistique) et développant le modal shift. La circularité des flux logistiques sera privilégiée (maximisation des flux courts et intrarégionaux). La stimulation de la chaine de valeur locale (utilisation de sous-traitants et/ou de partenaires locaux) sera aussi privilégiée. [↑](#footnote-ref-6)
7. Pour Information : le Port privilégiera les projets dont la gestion des eaux est conçue de façon raisonnée et optimale, en conformité avec les prescrits légaux régionaux, et favorisant au maximum et de façon durable le réemploi et la valorisation de la ressource eau. Le Port privilégiera également les projets prévoyant des infrastructures durables mettant en valeur les ressources renouvelables (eau, solaire, …) et la biodiversité. [↑](#footnote-ref-7)
8. Pour information : le Port veillera à une mixité d’activités sur le domaine portuaire. De façon globale, sur l’ensemble du domaine, les projets privilégiés devront s’axer sur la logistique durable, multimodale et l’économie circulaire. [↑](#footnote-ref-8)
9. Pour information : le Port privilégiera les clients dont l’historique est positif sur les plans financier, juridique, comportemental. Un élément négatif dans l’historique client devra être explicité et évalué au regard du présent projet. [↑](#footnote-ref-9)